SELARL DURANCEAU PARTENAIRES & ASSOCIES aftro Cabriol RELAICHE & Maîtro Dolphino DURANCEAU

Maître Gabriel BELAICHE & Maître Delphine DURANCEAU

Domaine des Plantiers, 150 Route de Berre 13510 EGUILLES - Tel : 04.42.27.45.56

saisies.immobilieres@dpa-avocats.com - www.dpa-avocats.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN SEUL LOT D'ENCHERES

Un APPARTEMENT (LOT 123) de type T2/3 avec TERRASSE

dépendant du bâtiment A, d'une surface totale Loi Carrez de 42,05 m² situé sur la commune de ROUSSET SUR ARC (13790), dans un ensemble immobilier en copropriété et à usage de RESIDENCE DE TOURISME,



LD le droit stricto sensu

dénommé «LE VILLAGE VERT DE ROUSSET» sis 318 boulevard Francis Perrin

figurant au cadastre sous les références suivantes :

- Section AW numéro 471 lieudit «Villevieille» pour une contenance de 25a 50ca - Section AW numéro 472 lieudit «Villevieille» pour une contenance de 25a 48ca - Section AW numéro 474 lieudit «Villevieille» pour une contenance de 25a 48ca - Section AW numéro 474 lieudit «Villevieille» pour une contenance de 26a 16ca - Section AW numéro 475 lieudit «Villevieille» pour une contenance de 26a 85ca - Section AW numéro 536 lieudit «Villevieille» pour une contenance de 21a 70ca. Lieudit «Villevieille» pour une superficie totale de 01ha 77a 80ca

Tels que lesdits biens se poursuivent et comportent, avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, sans exception ni réserve, autres que celles pouvant être le cas échéant relatées aux présentes.

ADJUDICATION LUNDI 4 NOVEMBRE 2024 à 9H

à l'audience du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE, 40 Boulevard Carnot, 13100 AIX-EN-PROVENCE, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des biens immobiliers ci-dessus désignés

A la requête de : La société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (CIFD), société anonyme au capital de 124.821.703 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le n° 379.502.644, y demeurant 39 Rue Mstislav Rostropovitch - 75017 PARIS. représentée par son dirigeant en exercice, domicilié en cette qualité audit siège, venant aux droits de CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE RHONE ALPES AUVERGNE (CIFRAA), SA au capital de 181.039.170 €, inscrite au RCS de LYON sous le n° 391.563.939 dont le siège social est 93-95, rue Vendôme 69457 LYON CEDEX, suite à fusion par absorption selon déclaration de régularité et de conformité constatant la réalisation définitive de la fusion en date du 1er juin 2015, elle-même venant aux droits de CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE FINANCIERE RHONE AIN (CIFFRA) suite à fusion par absorption selon procèsverbal d'AGE et d'AGO en date du 24 décembre 2007,

Ayant élu domicile au cabinet de Maître Gabriel BELAICHE, Avocat au Barreau d'AIX EN PROVENCE, Avocat associé de la SELARL DURANCEAU-PARTENAIRES & ASSOCIES, société d'avocats interbarreaux inscrite aux Barreaux d'AIX EN PROVENCE et de GRASSE, demeurant Domaine des Plantiers, 150 Route de Berre à EGUILLES (13510), lequel est constitué et occupe dans la présente procédure et ses suites. Plaidant par Maître Delphine DURANCEAU, avocat au

Barreau de GRASSE, Avocat associé de la SELARL DURANCEAU – PARTENAIRES & ASSOCIES, société d'avocats interbarreaux dont le siège est sis Domaine des Plantiers, 150 route de Berre, 13510 à EGUILLES,

Tel: 04 42 27 45 56

Email: saisies.immobilieres@dpa-avocats.com

. . .

L'ensemble immobilier a fait l'objet :

- D'un dépôt de Pièces de Lotissement et d'un arrêté de Lotir : formant le lot numéro VINGT HUIT (28) : (anciens lots 9 à 14) du lotissement dénommé «ROUSSET PARC CLUB» lieudit «Route départementale numéro 6», l'arrêté de lotir numéro LT 13 087 96L0003 du 03 décembre 1996 déposé au rang des minutes par Maître DAVID, Notaire à AIX EN PROVENCE, le 27 octobre 1998 dont une expédition a été publiée au premier bureau des hypothèques d'AIX EN PROVENCE, le 28 décembre 1998 volume 98P numéro 12779 ;
- De deux arrêtés modificatifs déposés au rang des minutes par Maître DAVID, notaire susnommé le 08 octobre 1999 publié au premier bureau des hypothèques d'AIX EN PROVENCE, le 08 décembre 1999 volume 99P numéro 13650 suivi :
- d'une attestation rectificative du 03 mai 2000 publiée audit bureau les 16 mai et 19 octobre 2000 et 12 avril 2001 volume 2000P numéro 5455 ;
- d'une attestation rectificative du 12 octobre 2000 publiée audit bureau les 19 octobre 2000 et 12 mai 2001 volume 2000P numéro 11969 ;
- d'une attestation rectificative du 9 avril 2001 publiée audit bureau le 12 avril 2001 volume 2001P numéro 4154;
- Et d'un modificatif de lotissement en date du 02 octobre 2003, s'agissant d'un dépôt de pièces contenant un arrêté de lotir modificatif du 28 janvier 2003 déposé au rang des minutes par Maître DAVID, notaire susnommé, publié le 27 octobre 2003 au premier bureau des hypothèques d'AIX EN PROVENCE sous les références 2003 P numéro 11395. Ledit arrêté regroupant les anciens lots 9 à 14 ainsi que la voirie correspondante (cadastrée section AW numéro 536) en un nouveau lot portant le numéro 28;
- Suivi d'un Procès-Verbal de Cadastre N°945 E publiée audit bureau le 27 octobre 2003 volume 2003 P numéro 11396 ;
- D'un Règlement de copropriété et état descriptif de division aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Pierre BRINES, notaire à AIX EN PROVENCE, dont une expédi-

tion a été publiée le 22 octobre 2003 au premier bureau du service de la publicité foncière d'AIX EN PROVENCE, le 28 octobre 2003 sous les références 2003 P numéro 11419;

- Et d'un modificatif d'état descriptif de division du 27 décembre 2005 publié au premier bureau des hypothèques d'AIX EN PROVENCE, le 31 janvier 2006 sous les références 2006 P numéro 1088 régularisé et publié le 13 avril 2006 sous les références 2006 P numéro 4305.

OCCUPATION: Le bien saisi se situe dans un ensemble immobilier à usage de résidence de tourisme. Le procèsverbal descriptif dressé par Maître Brice ALBERTIN, Commissaire de Justice, précise que ledit bien se trouve actuellement **occupé** et qu'il fait l'objet d'un bail commercial meublé.

Le loyer annuel hors charges serait de 5 257,68 € H.T. Le **syndic** de copropriété «LE VILLAGE VERT DE ROUSSET» est la société SIGA au capital de 810.300 euros, immatriculée au RCS de MARSEILLE, sous le n° 305.233.850 et dont le siège social est 7 rue d'Italie à MARSEILLE (13006).

MISE A PRIX: 25.200 € (VINGT CINQ MILLE DEUX CENTS EUROS)

(outre les frais des poursuites payables en sus, y compris TVA)

CONDITIONS DE L'ADJUDICATION : L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente n° 23/02443, déposé le 26 mai 2023 par la SELARL DURANCEAU-PARTENAIRES ET ASSOCIES au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE, où il peut être consulté, ainsi qu'au cabinet de l'avocat (www.dpa-avocats.com/encheres).

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat postulant près le Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE. Il devra avoir été consigné entre ses mains par chèque de banque à l'ordre de la CARPA ou justifié d'une caution bancaire irrévocable de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € soit 3.000 €.

SURENCHERE: de 10 % possible dans les dix jours de l'adjudication, par un avocat inscrit au barreau d'AIX-EN-PROVENCE.

Visite par la Scp Brice ALBERTIN - Tanguy JOSEPH - Jean FONT Commissaires de Justice : Le mardi 22 octobre 2024 de 10h à 11h